



Roscoff, le 19 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

DES LICENCES ET UN PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE !

En réponse à l'intervention de la ministre de la Mer, Annick GIRARDIN, aux Assises de la pêche et des produits de la mer à Roscoff, le Comité Régional des Pêches Maritimes de Bretagne réaffirme que la pêche bretonne ne peut pas être la variable d'ajustement des failles de l'Accord du Brexit ou de sa mise en œuvre.

Au sujet de la polémique née des propos de la ministre hier jeudi 18 novembre, le CRPMEM de Bretagne répond que l'heure n'est pas à un plan de sortie de flotte, qui annoncerait le naufrage des discussions entre les Britanniques et l'Union Européenne. Il exige au contraire un soutien massif des instances européennes pour le développement économique durable de la filière pêche.

Olivier LE NEZET, Président du CRPMEM de Bretagne et de l'association BreizhMer, ne décolère pas. « **C'est la prime au sortant. L'Union Européenne doit protéger ses pêcheurs ! La Commission et les décideurs politiques européens ne sont pas à la hauteur de la dimension historique du Brexit pour la pêche et pour l'Europe** ».

Concernant les licences toujours en attente pour l'accès aux eaux de Jersey, Olivier LE NEZET ajoute : « **Une île à quelques kilomètres de nos côtes ne peut pas prendre en otage la mise en œuvre de l'accord du Brexit. Le deal, c'était des accès de pêche contre un accès des Britanniques au marché. Le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères doivent mettre en place immédiatement des mesures de rétorsions au niveau national.** »

Le CRPMEM de Bretagne demande la poursuite des négociations et la mise en œuvre des mesures de « rétorsion » annoncées par l'Europe et la France ces dernières semaines. Le temps joue contre les Européens. En laissant la situation perdurer, la France sacrifie un pan entier de sa politique maritime à quelques mois des élections présidentielles.

Les représentants de la pêche bretonne demandent à être reçus par le Président de la République.